

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 539

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 39 BIS

I. – À la première phrase de l’alinéa 8, substituer aux mots :

« est validé le versement »,

les mots :

« sont validés les versements ».

II. – En conséquence, au début de la seconde phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« Ce versement ne donne »,

les mots :

« Ces versements ne donnent »

III. – En conséquence, à la première phrase de l’alinéa 10, substituer aux mots :

« est validé le versement »,

les mots :

« sont validés les versements »

IV. – En conséquence, au début de la seconde phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« Ce versement ne donne »

les mots :

« Ces versements ne donnent »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.